

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Renouvelé des Grecs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-208457>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

**Gauqueries du « Conteur vaudois ».** — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph

Fr. 1 50

**Favey, Grognuz et l'Assesseur,** récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen . . . . .

» 2 50

**La vilie melice daô canton de Vaud,** par C.-C. Denéréaz . . . . .

» 1 —

**L'histoire de Guyame-Tè,** par L. Favrat (encore quelques exemplaires) . . . . .

(Par poste, fr. 0,22 en timbres.)

Fr. 0 20

de manouvriers appelés pour quelque réparation, de journaliers et de journalières, jeunes filles qui tournaient le rouet, « épissasseurs » peignant le chanvre après l'avoir nésé (rougi), tisserands, cordonniers, charcutiers, etc. Ainsi qu'elle le marque dans son « livre de mémoire », la châtelaine ne demeurait pas inactive au milieu de tout ce monde :

— Avec mon cotton filé et le suif fourni par le boucher, j'ai fait de très belles et bonnes chandelles. Elles me reviennent à 3 baches et 1/2 cruche et quelque chose au-delà la livre.

Dans ses bahuts, elle serrait ses vêtements, notamment une robe de chambre, corps aurore à doublure noire, un jupon piqué de même étoffe, d'autres robes faites de gros de Tours, de damas blanc de Lyon, de cambreltine, des galons d'or, du ruban ponceau, des « engageantes » et des tours de gorge, cinq paires de gants blancs, trois paires de menottes, deux éventails. Elle faisait venir pour sa toilette de la poudre à 3 baches la livre et des flacons d'eau à la reine de Hongrie.

Tout en s'habillant selon son rang, la dame de Forel vaquait diligemment aux soins de la maison, du verger, du jardin. Elle planta 30 petits arbres livrés par le sieur Gilbert, jardinier de Montbenon, à Lausanne. Les roses étaient ses fleurs préférées ; mais elle cultivait, avec tout autant d'amour choux blancs, pois blancs ouverts, raves, lentilles, poireaux, asperges, artichauts et rhubarbe. Elle apprétait l'orge pilé, le griez, le riz, parfois des châtaignes. Sur sa table apparaissaient assez souvent, à côté de la viande de porc ou de bœuf, le gibier, le poisson, les écrevisses, et, en fait de friandises, des petites nattes et des casse-museaux, des lekerlés, des biscotins, des pralines et des passules. Elle faisait elle-même de la pâtisserie au moyen d'un « fer à goffre » et d'un « fer d'oubli ». Son journal ne mentionne que de rares achats de café, de sucre, de citrons et d'oranges.

En fait de nourriture intellectuelle, Esther-Elisabeth d'Estavayer était mieux pourvue que nombre de ses contemporaines. Elle possédait, à côté de sa bible, les *Secrets du Seigneur Alexis Piémontais*, les *Sermmons de M. Buttini*, et recevait un journal qui était probablement la *Gazette de Hollande*.

Entre ses lectures, ses servantes, ses roses et les légumes de son jardin-potager, la dernière descendante des d'Estavayer coulait l'obscurité et calme existence d'une personne résignée depuis longtemps à coiffer Sainte-Catherine : « Comme iettoit, écrit-elle, les restes de ma chère famille, iavois résolu de m'enseueillir sous ces ruines en faisant de mon mieux pour m'accueillir des charges qu'elle m'avoit laissée et par là conserver son honneur et le mien. »

Elle était dans sa 34<sup>me</sup> année, en 1711, quand, un beau jour du mois de juillet, vint à passer Nicolas Bergier, lieutenant d'une compagnie se rendant au champ de bataille de Villmergen et qui bivouaquait à Moudon. Agé de 26 ans, il avait fort bonne mine sous sa tunique gris perle aux parements de taffetas incarnat. Le 18 juil-

let, Esther-Elisabeth fit avec lui et avec quelques autres personnes une promenade à la montagne de Brenles. Le 15, à midi et demi, le jeune officier lui demande sa main ; le même jour, à 7 heures du soir, elle la lui accorde. Le 18 juillet, M. Tacheron instrumenta le mariage ; les annonces en furent publiées le 23 et la noce se fit cinq jours après, au Mont sur Lausanne. Cet événement, Nicolas Bergier le note ainsi : « Le 28 juillet 1712, sous la bénédiction de Dieu que j'ay ardemment imploré, je me suis marié à l'Eglise du Mont, à l'aage de 26 ans moins quelques jours, avec Elisabeth-Ester D'Estavay, de Moudon, ma chère femme, âgée, à ce qu'elle m'a dit, de 33 ans, 5 mois et quelques jours... »

Le lieutenant de Leurs Excellences allait ainsi à l'hymène comme à la guerre, tambour battant. Cette hâte était dictée par le souci où il se trouvait d'être appelé d'un moment à l'autre à poursuivre sa route avec ses soldats.

« Le 27 juillet, à 5 heures du matin, dit le livre de mémoire de sa femme, mon cher époux vint m'apprendre les ordres précis et très serrés qu'il avoit recue d'e se tenir prêt à partir à tous momens. Comme il ne pouvoit se résoudre à me laisser seule dans ma maison, exposée à mille dangers, il me conjuroit de déterminer l'endroit où je voudrois qu'il me conduisît. Je lui répondis, le cœur fort pénétré, qu'il pouvoit me mener où il trouveroit à propos, que je le suivrois partout, mais puisqu'il choisissait Lausanne pour mon refuge, je souhaitois que ce fût chez M. le grand ministre Bergier où je serrois avec plus d'agrément et de bienséance que partout ailleurs. Il me le promit et étant allé rejoindre son père en ville, il me donna le temps de quitter le lit et de penser comment je m'y prendrois pour mettre ordre à mes affaires... »

« Le lendemain 28, nous nous sommes rendus au Mont, pour nous épouser. Nous avons reçu la bénédiction de notre mariage par M. le grand ministre Bergier qui a bien voulu s'en donner la peine et nous faire cette grâce. Dieu veuille que notre union soit heureuse et qu'elle tourne à sa gloire et à notre salut éternel. Amen. »

Heureuse, cette union le fut complètement. Trois fils en naquirent. Un seul survécut à ses parents. Il fut officier en Hollande et remplaça son père comme conseiller de Lausanne. Nicolas Bergier mourut en 1741 à l'âge de 55 ans, et sa femme seize ans plus tard, en 1757, âgée de 78 ans. De toute manière elle fit mentir le dicton : « A la couâita que se marie, à lezi s'ein repeint. »

V. F.

**Renouvelé des Grecs.** — La grammaire — nous disait l'autre jour quelqu'un qui ne pouvait prendre son parti des chinoiseries incompréhensibles de la règle du *participe passé* ni de celle de l'accord de *tout* et de *même* — la grammaire, c'est comme le jeu de l'oie, dont certains numéros vous renvoient à un second, qui vous renvoie à un troisième, qui vous renvoie à un quatrième et ainsi de suite, si bien que l'on se retrouve au point de départ, gros Jean comme devant.

## FIGURES D'AUTREFOIS

Esther-Elisabeth d'Estavayer.

**C**OMMENT vivaient nos ancêtres ? A quoi s'occupaient-ils ? Quelles étaient leurs pensées ? Que mangeaient-ils et que buvaient-ils ? De quoi se composaient leur intérieur, leurs meubles, leur bibliothèque, leurs vêtements, leurs bijoux ? Que gagnaient-ils et à quoi employaient-ils leur argent ? S'amusaient-ils, et à quoi ? Quels étaient leurs usages en matière de fiançailles, de mariages, de baptêmes et d'enterrements ? Toutes ces questions, M. Benjamin Dumur s'entend comme pas un à y répondre. Il semble qu'il ait connu tous les Vaudois de jadis, dont il parle, qu'il se soit mêlé à leurs menues joies, ait partagé leurs soucis et leurs tracas, et cela anime singulièrement ce qu'il écrit d'eux dans la *Revue historique vaudoise*.

Ce périodique a publié de lui, en 1911, une série d'articles intitulés : *Nicolas Bergier de Lausanne et la dernière des d'Estavayer, à Moudon*. Noble et vertueux, Nicolas Bergier, né en 1686, mort en 1741, fut conseiller de Lausanne et capitaine au service de Leurs Excellences. Il a laissé, sous le titre de *Grand livre de mémoire*, un journal de famille allant de 1712 à 1721, journal plein de renseignements instructifs, et où l'on voit une fois de plus combien peu notre pays avait à se féliciter d'être sous la domination bernoise. Ce n'est pas de lui cependant, mais de celle qui devint sa femme, que nous voulons dire ici quelques mots, en puisant largement dans la belle étude de M. Benjamin Dumur.

Damoiselle Esther-Elisabeth d'Estavayer naquit en 1679, à Moudon. Dernière de sa race, elle habitait dans cette ville la demeure de ses aïeux, ce château d'Estavayer qui existe aujourd'hui encore. Elle possédait la seigneurie de Forel, le domaine de la montagne de Brenles, un moulin à Moudon et des vignes à Grandvaux. Avec elle vivaient une bonne vieille, Marguerite Margueron, qui avait été la nourrice de son unique frère, mort aux Pays-Bas ; une femme de chambre, Jeanne Crausa, de Chavannes ; une grosse servante, Marie Miéville, et un valet, Jean-David Puidoux. C'était là le personnel régulier du château. Il s'augmentait fréquemment